

LE PREFET DU DEPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE **PLAN DE DEVIATION**

Dans le cadre de la construction des voies réservées au Bus Rapid Transit (BRT) pilotés par le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, à travers ses agences d'exécution, le CETUD et l'AGEROUTE, il est porté à la connaissance des usagers et riverains du **démarrage des travaux sur la Section 1 (Grande Mosquée Guédiawaye au Croisement Béthio Thioune).**

Les travaux occasionnant des perturbations de la circulation, des voies de déviation seront aménagées pour assurer la continuité du trafic, dans les 2 sens sur les axes :

- Parvis de la Mosquée de Guédiawaye sur la sous-section allant du giratoire « Mosquée » vers le giratoire des 2 voies de « Sam Notaire »,
- L'axe du carrefour pharmacie « Cheikh Ahmed Tidiane SY » à la pharmacie « P.A.I. »,
- La rue du Giratoire Malibu à la Cité des Nations Unies, la voie des cars rapides de la section Cité Aliou Sow- Mosquée (PA2 32) jusqu'au Carrefour Keur Serigne Mourtada Mbacké.

La circulation sera maintenue sur :

- le linéaire du giratoire de la mosquée de Guédiawaye jusqu'au carrefour de la Pharmacie Cheikh Ahmed Tidiane Sy, dans les 2 sens,
- l'ensemble des giratoires depuis le giratoire « Mosquée Guédiawaye » jusqu'au giratoire Hôpital Dalal Jamm.

Ces déviations seront effectives à compter du 12 mars 2020.

Un dispositif de signalisation routière, d'indication de direction et d'accompagnement par les bonhommes de la route sera mis en place pour faciliter la fluidité du trafic.

Nous recommandons aux usagers, le respect strict des limitations de vitesse et des consignes de sécurité.

Le trafic normal sera rétabli dès l'achèvement des travaux.

Le Préfet du département de Guédiawaye, le CETUD et l'AGEROUTE vous remercient pour votre compréhension et vous présentent à l'avance leurs excuses pour les désagréments occasionnés par les travaux.

Chérif Mouhamadou M. Blondin NDIAYE

